

CONSEIL DE POLE

RELEVÉ DE DECISION
de la réunion n°01 du 01 mars 2021
à 13h30

(Validé en CP du 12 avril 2021)

Etaient présents :

Monsieur Christophe ROOS (Collège A),
Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN (Collège B),
Monsieur Olivier PORTECOP (Collège BIATSS),
Madame Raïssa GABOURG (Collège Etudiant) (Visioconférence),
Monsieur Max MORINIERE (Personnalité extérieure),
Madame Aurélie NELLA (Personnalité extérieure),
Monsieur Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure)

Etaient représenté (e)s :

Madame Dominique AURELIA-TOTO (Collège B),
Monsieur Bernard HAYOT (Personnalité extérieure),

Etait absente excusée

Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS),

Etaient absents non excusé (e)s :

Monsieur Raymond CESAIRE (Collège A),
Monsieur Georges VIRASSAMY (Collège A),
Monsieur Serge COLOT (Collège B),
Monsieur Ludovic ZACHARIE (Collège étudiant)
Monsieur Christophe GABUT (Personnalité extérieure),

Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :

Madame Aurélie ROGER (Directrice FDE)
Monsieur Bertrand TROADEC (Directeur INSPE)

Ordre du jour

- 1- Validation du relevé de décisions du 30 novembre 2020**
- 2- Conventions**
- 3- Recrutement du RAF/DGSA du Pôle Martinique**
- 4- Campagne d'emploi Enseignants-Chercheurs**
- 5- Redéploiement d'un emploi ITRF**
- 6- Présentation des Plans de Reprise d'activités (PRA) du Pôle Universitaire de Martinique**
- 7- Ouverture D.U – Ingénierie et Administration du Spectacle vivant (DUIASV)**
- 8- Répartition du budget initial 2021**
- 9- Questions diverses**

Madame la Vice-Présidente démarre le Conseil à 13h40 en présentant l'historique qui l'a amené à le réaliser aujourd'hui. C'est une séance de Conseil de Pôle qui était programmée initialement le 21 janvier 2021. Il n'y a pas eu de quorum. Elle a été reportée au 29 janvier 2021. Mais pour cause de force majeure, cette séance n'a pas pu être tenue parce qu'elle était en arrêt maladie. Il y a eu, dans la foulée, les vacances du Carnaval, les services ont réellement repris le lundi après la semaine du Carnaval. A ce moment-là, elle a pu, avec les services, faire le point et reprogrammer le Conseil à aujourd'hui ainsi que le Comité Technique Spécial qui s'est tenu ce matin. Il s'agit là d'un report du Conseil du 21 janvier 2021. En la matière, le conseil peut démarrer par la présentation des points à l'ordre du jour puisque le quorum n'est pas requis.

Madame la Vice-Présidente fait le point sur les administrateurs en présentiel : 5 membres ; 1 membre en visio-conférence et 2 procurations. Ensuite elle énonce l'ordre du jour et demande aux administrateurs s'il y a des questions diverses.

Madame la Vice-Présidente positionne le point 4 juste après le point 1. Elle demande aux administrateurs de tenir compte de cette modification dans l'ordre de présentation des points à l'ordre du jour.

Monsieur Emmanuel THOUARD a une question diverse concernant la demande faite par Monsieur le directeur du DSI de positionnement de points à l'ordre du jour.

1- Validation du relevé de décisions du Conseil de Pôle du 30 novembre 2020

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente soumet à l'approbation des administrateurs présents et représentés le relevé de décisions du 30 novembre 2020.

Le relevé de décisions du 30 novembre 2020 est soumis au vote des administrateurs

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 8 |
| Nombre de voix POUR | 5 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 0 |
| Nombre d'abstention | 3 |

Le relevé de décisions du 30 novembre 2020 est adopté à la majorité des membres présents et représentés. Moins 3 ABSTENTIONS.

4- Campagne d'emploi Enseignants-Chercheurs et du second degré

Madame la Vice-Présidente invite Monsieur le RAF adjoint et Madame la Chargée des Ressources Humaines à présenter les deux tableaux relatifs à la campagne d'emploi 2020/2021.

Monsieur Olivier PORTECOP demande comment présenter ce point, alors que certains aspects ont été abordés en Conseil d'Administration.

Le tableau des 10 postes est présenté par l'administration.

Madame la Vice-Présidente rappelle que les campagnes d'emplois 2020/2021 sont présentées aujourd'hui pour les raisons évoquées préalablement. Les conseils qui étaient programmés initialement n'ont pas pu se tenir. Les campagnes d'emplois 2020/2021 ont été présentées au CTS du 23 novembre 2020, le Conseil de Pôle programmé le 23 novembre dans l'après-midi n'a pas pu se tenir. Les instances Etablissement (CCPANT et CT) ont eu lieu. Le conseil de pôle se positionne aujourd'hui à posteriori. Les

campagnes ont été cependant transmises le 23 novembre aux Services Centraux avec la mention « sous réserve de validation au Conseil de Pôle ». Ce sont ces mêmes campagnes qui ont été programmées au Conseil d'Administration du lendemain.

Arrivée de Madame Aurélie NELLA, administratrice du Conseil de Pôle à 14h40. Le vote passe à 9 membres.

- Présentation de de la campagne d'emploi Enseignants-Chercheurs

Madame la Vice-Présidente propose un vote Poste par Poste.

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur le tableau de la campagne d'emploi Enseignants-Chercheurs poste par poste.

DSI – MCF 0232

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 2 |
| Nombre de voix CONTRE | 4 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 1 |

Avis défavorable à la majorité des membres présents et représentés.

DSI- MCF 0316

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 2 |
| Nombre de voix CONTRE | 4 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 1 |

Avis défavorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR LSH – PR 0062

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 2 |
| Nombre de voix CONTRE | 5 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis défavorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR-LSH MCF 0387

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR LSH MCF 0260

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR LSH MCF 0362

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 3 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 4 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR LSH MCF 0047

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 2 |
| Nombre de voix CONTRE | 4 |
| Ne prend pas part au vote | 3 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis défavorable à la majorité des membres présents et représentés.

FDE PR0328

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

FDE PR0416

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

FDE PR0124

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.



CAMPAGNE D'EMPLOI ENSEIGNANT CHERCHEUR 2020/2021

| N° ordre | Composante | N° support | Section CNU | Intitulé de section | Date de prise de fonction | laboratoire d'accueil | Avis du conseil de département | Avis du conseil de laboratoire | Date conseil UFR ou composante | Avis conseil UFR ou composante | Avis CT5 du 01/03/2021 | Avis conseil de pôle du 01/03/2021 | Observations |
|----------|---------------------------|---------------|----------------|---|---------------------------|---------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| 1 | DSI | MCF 0232 | 33 62 63 | Chimie des Matériaux Énergétique Génie des procédés Génie électrique, Electronique | 01/09/2021 | L3MA EA7526 | pas de conseil de département au DSI | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Défavorable | Favorable au CAC Plénier |
| 2 | | MCF 0316 | 23 67 | Géographie Physique Biologie des populations et écologie | 01/09/2021 | UMR Espace Dev | pas de conseil de département au DSI | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Défavorable | Favorable au CAC Plénier |
| 3 | UFR LSH | PR 0062 | 11 | langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes | 01/10/2021 | CRILLASH | Favorable | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Défavorable | Non présenté au CAC Plénier |
| 4 | | MCF 0387 | 11 | langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes | 01/09/2021 | CRILLASH | Favorable | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |
| 5 | | MCF 0260 | 9 | langue et littérature française | 01/09/2021 | CRILLASH | Favorable | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |
| 6 | | MCF 0362 | 20 | Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire | 01/09/2021 | CRILLASH | Favorable | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |
| 7 | | MCF 0047 | 23 67 | 23 : Géographie physique, humaine, économique et régionale 67 : Biologie des populations et écologie | 01/09/2021 | UMR ESPACE DEV-BIORECA | Favorable | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |
| 8 | Faculté droit et économie | PR0328 | 1 | Droit Privé | 01/09/2021 | CERIDA | Favorable | Favorable | 12/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |
| 9 | | PR0416 | 2 | Droit public | 01/09/2021 | LC2S | Favorable | Favorable | 12/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Défavorable CAC plénier |
| 10 | | PR0124 | 2 | Droit public | 01/09/2021 | LC2S | Favorable | Favorable | 12/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Non présenté au CAC plénier |

- Deuxième campagne d'emploi 2nd degré

Le tableau des cinq postes est soumis au vote des administrateurs présents et représentés poste par poste.

UFR LSH PLP 531

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 3 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 4 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR LSH PRAG 0573

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 3 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 4 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR LSH PRCE 216

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

UFR LSH PRAG 262

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

INSPE PRAG 719 (ex 528)

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.



DEUXIEME CAMPAGNE D'EMPLOI 2nd DEGRE 2020/2021

| N° ordre | Composante | N° support | N° discipline | Intitulé de section | Date de prise de fonction | Avis du conseil de département | Date conseil UFR | Avis conseil UFR | Avis du CTS du 01/03/2021 | Avis du CP du 01/03/2021 | Observations |
|----------|------------|------------------|---------------|--|---------------------------|--------------------------------|------------------|------------------|---------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| 1 | UFR LSH | PLP 531 | H1413 | Sciences de l'ingénieur option informatique et numérique | 01/09/2021 | Favorable | 11/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |
| 2 | | PRAG 0573 | H0202 | Lettres modernes | 01/09/2021 | Favorable | 25/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Non présenté au CAC plénier |
| 3 | | PRCE 216 | H0422 | Anglais | 01/09/2021 | Favorable | 26/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Non présenté au CAC plénier |
| 4 | | PRAG 262 | H0422 | Anglais | 01/09/2021 | Favorable | 27/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |
| 5 | INSPE | PRAG719 (Ex 528) | 1800 | Arts Plastiques | 01/09/2021 | pas de conseil de département | 27/01/2021 | Favorable | Abstention | Favorable | Favorable au CAC Plénier |

Madame la Vice-Présidente propose de poursuivre dans la mesure où il y a d'autres points qui concernent les Ressources humaines, Elle accède à la demande de Madame la Chargée des Ressources Humaines de traiter tous les points RH. On va passer au point concernant le recrutement du RAF/DGSA du Pôle Martinique.

3. Recrutement du RAF/DGSA du Pôle Martinique

Madame la Vice-Présidente rappelle que le Pôle Martinique n'a plus de Responsable administratif et financier – DGS depuis le 1^{er} février 2021 puisque la RAF/DGSA qui officiait depuis le 1^{er} septembre 2019, a obtenu sa mutation dans une autre administration au 1^{er} février 2021. Ce départ a été précédé d'une période longue d'arrêts maladie à partir du 23 septembre 2020.

Monsieur le RAF-Adjoint déclare que le Pôle universitaire a proposé aux services centraux une fiche de poste concernant le recrutement de ce responsable administratif et financier - DGSA. Le poste a été publié en interne comme le prévoit le règlement et ensuite, sur la Place de l'emploi public. Il a été constaté que la fiche de poste qui avait été publiée par les services centraux différait en certains points de celle transmise par l'administration du PUM.

Madame la Vice-Présidente propose que Madame la Chargée des Ressources Humaines, indique les différences entre les deux fiches de poste parce qu'elles interpellent notamment sur le fait que l'administration polaire a transmis une fiche de poste de RAF de Pôle universitaire régional et que la fiche de poste qui a été publiée, c'est une fiche de poste avec des données qui correspondent à un RAF de composante.

Madame la Chargée des Ressources Humaines énumère les différences relevées.

Madame la Vice-Présidente mentionne que la chaîne de validation des instances a été modifiée depuis décembre 2020. Alors que dans l'ancienne chaîne de validation, il était prévu un avis du Conseil de Pôle sur le recrutement, aujourd'hui c'est l'avis de la VP Pôle qui est requis. Il n'y a donc pas de vote sur ce point.

4- Redéploiement d'un emploi ITRF

Départ de Madame Raïssa GABOURG à 16h35, procuration est donnée à Monsieur Olivier PORTECOP.

Madame la Vice-Présidente indique que ce point est positionné suite à une discussion eue lors du dernier Conseil de Pôle où elle avait exprimé le fait que, pour la gestion des instances du Pôle Martinique, l'administration polaire avait fait une demande de redéploiement d'emploi qui n'avait pas pu être menée à terme. Cet emploi provenant de l'ex-CRI-M qui est devenu maintenant la DSIN. C'était un emploi du Pôle Martinique (Faculté LSH) qui avait été positionné au niveau du CRI, à l'époque.

Une note de synthèse, transmise aux administrateurs, résume les différents éléments concernant le redéploiement de cet emploi ITRF IGE 50-433U.

Madame la Vice-Présidente expose les faits qui se sont déroulés entre 2017 et 2018.

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur la nécessité du redéploiement d'un emploi au service des Instances du pôle Martinique.

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 5 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 0 |
| Nombre d'abstention | 4 |

La proposition de la nécessité du redéploiement d'un emploi au service des instances est votée à la majorité des membres présents et représentés.

5. Répartition du budget initial 2021

Monsieur le RAF-Adjoint expose à l'assemblée,

Budget primitif 2021

Le Pôle a réparti la subvention pour charges de service public (SCSP) en tenant compte des pourcentages de répartition de 2020. La totalité de la SCSP attribuée au BP est proposée en ventilation de la manière suivante :

PROPOSITION DE REPARTITION DES RESSOURCES PROPRES 2021 HORS CREDITS 20

| COMPOSANTES | INSPE | FDE | LSH | IUT | DSI | PUR | TOTAL |
|------------------|--------------|---------------|---------------|--------------|--------------|--------|---------------|
| SCSP | 64000 | 60200 | 71300 | 20000 | 44400 | 693937 | 953877 |
| RESERVE 10% | 6400 | 6020 | 7130 | 2000 | 4440 | | |
| SUBVENTION NETTE | 57600 | 54180 | 64170 | 18000 | 39960 | | 233910 |
| DU A DISTRIBUER | 35000 | 80000 | 175000 | 5000 | 45000 | | 340000 |
| TOTAL NET | 92600 | 134180 | 239170 | 23000 | 84960 | 693937 | |

Comme les années précédentes, une réserve de 10% a été déduite de ces montants. Compte tenu de la non-transmission par le Pôle de son budget primitif 2021 dû à l'absence de personnel administratif d'encadrement, aucun crédit d'investissement n'a été mis à disposition du Pôle et de ses composantes pour le budget primitif 2021. Ces crédits pourront être sollicités sur le BR1 en avril 2021.

Compte tenu de la différence entre l'attribution des DU 2020 et 2021, le Pôle sollicité la Direction financière qui a expliqué avoir procédé à la répartition des DU en tenant compte du montant réel perçu lors des inscriptions des étudiants.

Par ailleurs, la question se pose concernant la ventilation de crédits pour le SUFC qui n'apparaît pas dans le tableau.

Monsieur le DAF de l'UA, en visioconférence, précise au préalable qu'il a été annoncé 953 000 € à répartir au budget primitif. En réalité c'est 903 000 € de SCSP et 50 000 € de droits d'inscription qui ont été laissés volontairement sur le Pôle pour arbitrage du Pôle, puisque qu'il a positionné seulement 90% des DU d'Apogée directement sur les composantes au budget primitif. La proposition présentée de ventilation de 953 000 € au BP comprend les reliquats des droits d'inscription des composantes.

Le SUFC – jusqu'en 2018 inclus – bénéficiait d'un budget propre dans le cadre de la SCSP. Courant 2018, il y a eu des problèmes avec la régie d'avance de ce service qui sont toujours en instruction. Depuis, le service Finances polaire gère directement le budget du SUFC et attribue les crédits de fonctionnement. Des crédits de masse salariale ont été ouverts pour ne pas trop impacter le fonctionnement du service qui fonctionne énormément sur la masse salariale.

Après échanges et discussions Madame la Vice-Présidente soumet au vote des administrateurs la répartition du budget 2021.

Approbation

| | |
|--|----------|
| Nombres de membres présents et représentés | 9 |
| Nombre de voix POUR | 5 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 2 |
| Nombre d'abstention | 2 |

Avis favorable à la majorité des membres présents et représentés.

6. Conventions

Monsieur le RAF-Adjoint expose à l'assemblée, trois conventions.

Une première convention entre l'IREM et l'établissement, plus précisément l'INSPE. Il s'agit d'une mise à disposition de locaux.

Une deuxième convention qui fait l'objet d'un avenant concernant les recettes suite à une non-utilisation des locaux.

Une troisième convention est également un avenant concernant la modification des modalités financières compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant et après la période de confinement liée à la situation sanitaire.

- Départ de Monsieur C. ROOS avec une procuration, le nombre de votant passe de 9 à 7.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente soumet au vote le tableau des trois conventions.

Approbation

| | |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 7 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 0 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.



CONSEIL DE POLE - 01 MARS 2021

POINT CONVENTIONS

Point soumis pour approbation du Conseil de Pole – sous réserve validation DAJ et DAF

| Date du conventionnement | Opération Concernée | Objet de la convention | Co signataire & partenaires | Durée de la Convention | Engagement financier UA Pole Martinique | Montant dépenses | Montant recettes | Validation DAF | Validation DAJ | Observations |
|--------------------------|--|--|--------------------------------|---|---|------------------|---|----------------|----------------|--------------|
| 1 2020 | Mise à disposition de locaux | L'institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques des Antilles (IREM) est un service de l'université des Antilles (UA). Les moyens mis à disposition pour son fonctionnement relèvent des prérogatives de la présidence de l'UA. A ce titre, un local au bâtiment O-B de l'INSPE est mis à disposition de l'IREM. | UA/Pôle 972/INSPE/IREM | 3 années universitaires (2020/2021 - 2021/2022 - 2022/2023) | NON | NEANT | NEANT | | 15/01/2021 | |
| 2 2019 | Modification des modalités financières à la convention initiale | Avenant à la convention initiale modifiant les modalités financières compte tenu de la fermeture de l'établissement pendant et après la période de confinement liée à la situation sanitaire - COVID19- et de l'utilisation réelle par la MGEN, club des retraités. (Mise à disposition de locaux de l'INSPE) | Pôle 972/INSPE/MGEN | année universitaire 2019/2020 | OUI | NEANT | 2450,00 € (au lieu de 3500,00 € prévus dans la convention initiale) | 06/01/2021 | 26/01/2021 | |
| 3 2019 | Modification de la durée et des modalités financières à la convention initiale | Avenant à la convention initiale pour le renouvellement en 2019/2020 et la modification des modalités financières compte-tenu de la fermeture de l'établissement pendant et après la période de confinement liée à la situation sanitaire - COVID19- et de l'utilisation réelle par Salsa Créole (mise à disposition de locaux de l'INSPE) | UA/Pôle 972/INSPE/SALSA CREOLE | année universitaire 2019/2020 | OUI | NEANT | 3500,00 € (au lieu de 5000,00 €) | 12/01/2020 | 15/01/2021 | |

7- Présentation des Plans de Reprise d'Activités (PRA) du Pôle Universitaire de Martinique

Madame la Vice-Présidente expose à l'assemblée que ce plan de reprise d'activités a été mis en place suite au deuxième confinement pour la reprise des activités notamment en présentiel avec la jauge sur le Pôle Martinique.

Après échanges et discussions, le PRA présenté est soumis à l'approbation des membres présents et représentés.

Approbation

| | |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 7 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 0 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

8- Ouverture D.U - Ingénierie et Administration

Messieurs Alex ARTHON et Fernand SAINTE-ROSE présentent le DU Ingénierie et Administration du spectacle vivant.

Il s'agit d'un diplôme universitaire, niveau Bac+3 qui s'étale sur une année. Il est co-construit avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre.

L'objectif de cette formation est d'apporter une formation diplômante dans les domaines de l'administration des spectacles vivants. C'est un diplôme en formation continue qui a pour cible l'ensemble des acteurs et institutions qui charpentent le champ artistique et culturel aux Antilles françaises.

Après échanges et discussions, **Madame la Vice-Présidente** propose de voter sous réserve que soient transmis à l'administration polaire et à la vice-Présidente de Pôle les lettres d'engagement des financeurs et un budget équilibré avant que la formation ne démarre.

Approbation

| | |
|--|---|
| Nombres de membres présents et représentés | 7 |
| Nombre de voix POUR | 7 |
| Nombre de voix CONTRE | 0 |
| Ne prend pas part au vote | 0 |
| Nombre d'abstention | 0 |

Avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés pour l'ouverture du DU « Ingénierie et Administration du spectacle vivant » sous les réserves qui ont été précédemment énoncées.

9- Questions diverses

Monsieur Emmanuel THOUARD confirme que la réponse à sa question diverse a été apportée en cours de séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Vice-Présidente lève la séance à 17 heures 40 minutes.

Fait à Schœlcher, le 01 mars 2021



La Vice-Présidente du Pôle Martinique

Odile MARCELIN FRANCOIS-AUGRIN